Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette

Cité Yvan Audouard,
5 rue Yvan Audouard,
13200 Arles
www.agglo-accm.fr

> **Hamina Afkir**
Vice-présidente déléguée à l'ESS
> **Véronique Bouin**
Chargée de mission économie sociale et solidaire
v.bouin@agglo-accm.fr
04 86 52 60 36

6 communes / 82684 habitants

Les chiffres clés

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire est un acteur incontournable du territoire corse.

- Près de 3 000 emplois salariés dans l'ESS
soit 11,3% de l'emploi total,
- 330 établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire
soit 10,1 % des établissements employeurs sur ACCM.

Source : Insee Clap 2010 ; Traitement : Observatoire Régional ESS PACA.

Le CLDESS d'ACCM

La communauté d'agglomération ACCM a affirmé sa volonté de promouvoir et de développer l'ESS en signant un contrat local de développement de l'économie sociale et solidaire (CLDESS) avec le conseil régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce contrat a été signé en 2011 pour une durée de trois ans.

Dès la signature une démarche participative a été organisée par ACCM afin de définir collectivement le plan d'actions ESS du territoire. Plusieurs axes de travail ont été identifiés : gouvernance du contrat, communication, formation, inclusion de l'ESS dans les dispositifs classiques mis en œuvre sur le territoire, renforcement et développement des initiatives, etc.
Les principales actions réalisées ont été les suivantes :

- organisation d'événementiels afin de sensibiliser et d'informer sur l'ESS,
- soutien technique et financier au réseau d'acteurs,
- mise en place au niveau local d'un accompagnement des porteurs de projets ESS,
- partenariat avec Esia sur le DLA.

Le CLDESS 2 est en cours d'élaboration. ACCM souhaite continuer ses actions contribuant à mettre en place un éco-système favorable au développement des activités ESS.